



PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le 22 décembre à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Joël MARIVAIN, M. Philippe SAINT-JALMES, Mme Laëtitia BRIZOUAL, Mme Françoise COBIGO, Mme Isabelle CHEVEAU, Mme Sophie JOSSE M. Joseph LE GUENIC, M. Éric POSSÉMÉ, M. Denis LE TEXIER, Mme Chantal CADOUX, Mme Mélanie MORICE, M. Ernest LE JOSSEC, Mme Valérie PERRIGAUD.

ÉTAIENT ABSENTES REPRÉSENTÉES :

Mme Sarah CHAMOT donne pouvoir à Mme Laëtitia BRIZOUAL
Mme Monique LE BRETON donne pouvoir à M. Joël MARIVAIN

Mme Mélanie MORICE a été désignée secrétaire

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée de procéder à l'approbation du procès-verbal du 08 décembre 2016.

Une rectification de la délibération n°50 sur le nombre de votants (14 voix pour au lieu de 13) est demandée. La modification est enregistrée et la séance est déclarée ouverte.

//

59 – Attribution du marché de travaux pour la construction de 3 logements sociaux

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la procédure d'appel d'offres en 13 lots séparés lancée le 02 novembre 2016 pour la construction de 3 logements sociaux.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 1^{er} décembre 2016 pour l'ouverture des plis a analysé l'ensemble des 34 dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de la consultation (à savoir 50% pour la valeur technique et 50% pour le prix des prestations), comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des entreprises suivantes :

Lot n°1 – Terrassements généraux-VRD	EIFFAGE - Saint-Thuriau	31 999,01€
Lot n°2 – Gros œuvre	EMC MODICOM - Plouhinec	57 718,98€
Lot n°3 – Enduits extérieurs	LES FACADIERS DU LITTORAL - Landévant	7 262,38€
Lot n°4 – Charpente bois	SARL ACM - Quistinic	17 614,01€
Lot n°5 – Couverture ardoises	SARL LE PRIOL - Pontivy	17 135,05€
Lot n°6 – Menuiseries extérieures	MAHO	16 704,59€
Lot n°7 – Menuiseries intérieures	LE MARCHAND – Le Quillio	6 388,19€
Lot n°8 – Plâtrerie – cloisons - isolations	NICOL Père & Fils - Quéven	26 018,39€

Lot n°9 – Revêtements de sols	NICOL Père & Fils - Quéven	11 927,17€
Lot n°10 – Peintures – revêtements muraux	COULEURS SAFIR - Landévant	9 721,43€
Lot n°11 – Serrurerie	BRETAGNE METAL – Landévant	5 055,24€
Lot n°12 – Electricité - chauffage	BROCELIANDE EPCMP – Saint Abraham	19 480,64€
Lot n°13 – Plomberie – ventilation + option PSE	ALC THERMIQUE - Camors	22 476,16€ 1 184,80€
TOTAL H.T		250 686,04€

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de suivre les avis de la commission d'appel d'offres pour les 13 lots pour lesquels une entreprise a été identifiée comme étant la plus avantageuse économiquement et donc d'attribuer le marché conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DÉCIDE après en avoir délibéré, à l'unanimité,

D'ATTRIBUER les 13 lots de l'appel d'offres relatif à la construction de 3 logements sociaux conformément au descriptif rédigé ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DIT que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au budget primitif 2017 des logements sociaux.

////////////////////////////////////
60 – Validation du plan de financement de la construction de 3 logements sociaux

La commune a débuté un programme de construction de 3 logements sociaux situés rue du Puits.

Différentes subventions ont été sollicitées afin de financer en partie ces travaux :

- la Région
- le Département
- Pontivy communauté
- la réserve parlementaire

Un emprunt sera réalisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Il s'agit de valider le plan de financement proposé ce jour aux membres du conseil municipal décomposé comme suit sous réserve de l'obtention des subventions et de surcoût de travaux :

Coût du projet TTC	303 600€
Subvention Région	-38 000€
Subvention Etat	-14 250€
Subvention Département	-29 000€
Subvention Pontivy communauté	-24 000€
Subvention Réserve parlementaire	-10 000€
TOTAL H.T.	188 350€
Emprunt	168 000€
Autofinancement (apport 3350€ plus TVA)	20 350€

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE après en avoir délibéré, à l'unanimité,

<i>Françoise COBIGO</i>		<i>Mélanie MORICE</i>	
<i>Isabelle CHEVEAU</i>		<i>Ernest LE JOSSEC</i>	
<i>Sophie JOSSE</i>		<i>Valérie PERRIGAUD</i>	
<i>Joseph LE GUENIC</i>			